

# Voirie : l'entretien au service de la sécurité

Domaine public partagé entre différents utilisateurs (voitures, vélos, bus, piétons...), la voirie nécessite un entretien régulier. Celui-ci est à la charge de ses gestionnaires. Sur son territoire, la CUD assure l'entretien et la sécurité de 800 km de voirie dans des domaines bien précis.

**55 km**  
de double-sens  
cyclables

**700**  
arrêts  
de bus

**800 km**  
de voirie

La CUD gère 800 km de voirie, en matière de **marquage, réparation des routes, panneaux du code de la route, capteurs de trafic, gestion des feux, création de carrefour, trottoirs, panneaux directionnels, jalonnement vélo, pistes cyclables et**

**voies vertes, installation de points d'apports volontaires, quais de bus, entretien de 254 ponts et passerelles...** L'éclairage public, le mobilier urbain, les corbeilles, la propreté et le nettoyage de la voirie sont gérés par les communes.

**4**  
gestionnaires

Dans l'agglomération, quatre gestionnaires se partagent l'entretien de la voirie : l'État (autoroutes), le Grand Port Maritime de Dunkerque (voies du domaine portuaire), le Département (voies structurantes, comme la RD 601) et la CUD (voies de distribution, dessertes locales,

chemins ruraux). Avec un objectif commun : **assurer la sécurité de tous les usagers**. L'entretien est adapté en fonction du type de voie : du nid de poule à la reprise complète du tapis, en passant par des interventions ponctuelles sur l'enrobé et le trottoir.

**37 000**  
panneaux  
routiers

**3 600**  
signaux  
lumineux  
(feux tricolores,  
signal piétons)

**190**  
carrefours  
à feux

**2 000**  
capteurs  
de trafic

**244 km**  
d'aménagements  
cyclables

Info +

Allo Voirie **03 28 25 92 70**  
[voirie@cud.fr](mailto:voirie@ cud.fr)